



■ CERGY

L'Ebi conserve l'accréditation de son diplôme d'ingénieur

La Commission des Titres d'Ingénieurs (Cti) renouvelle l'accréditation du diplôme d'ingénieur de l'École de Biologie Industrielle (Ebi), située à Cergy.

L'École de Biologie Industrielle reste une élève modèle à Cergy. Elle bénéficiera, à nouveau, de l'accréditation du diplôme d'ingénieur, délivrée par la Commission des Titres d'Ingénieurs pour une durée maximale de cinq ans. La Cti attribue également son label à l'Ebi, ainsi que le titre européen Eurace.

Un diplôme reconnu

Depuis 20 ans, la Commission permet à l'école cergyssoise de proposer un diplôme reconnu par les professions cosmétiques, pharmaceutiques, agro-industrielles et environnementales.

L'accréditation de la Cti garantit la qualité du

dipôme de chaque élève. Certifiée par l'État, elle confirme la « valeur sûre de nos enseignements », explique Florence Dufour, directrice et fondatrice de l'école. Quant au label Eurace, il permet aux jeunes diplômés une meilleure mobilité dans tous les pays européens.

Le dossier de l'école s'est démarqué, selon la Cti, sur de nombreux « points forts », comme le « système de management et l'ambition d'intégrer la démarche qualité au pilotage de l'école, la certification ISO 9001, la croissance de l'établissement en lien avec les débouchés, les membres bien impliqués dans la vie de l'école, les locaux, le soutien des collectivités territoriales, l'entrepreneuriat et les projets étudiants, l'accompagnement du projet professionnel des élèves, et une « bonne pratique: avoir entamé une approche de formation par compétences ».

M. S.-G.



15% des étudiants trouvent un emploi à l'étranger. Prochain objectif : passer à 40%.